

## Demi-journée d'information

# LA GESTION DES DT / DICT

DT / DICT : Déclaration de Travaux / Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

**Jeudi 5 décembre 2024** - de 9h à 12h

## PROGRAMME

### Intervenant

- Jean-Claude ANOTTA, responsable cartographie au SDEV  
Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges

### Contenu

#### 1. Définitions des termes – glossaire

- > Terminologie des termes DT\*, DICT\*, exploitant de réseau, ...

#### 2. Présentation du Guichet Unique

- > Quelles sont les modalités d'enregistrement d'un ouvrage (par qui et pourquoi) ?
- > Quelle est l'utilité des zones tampons ?
- > Comment est calculé la redevance du Guichet Unique ?
- > Démonstration à partir d'un exemple

#### 3. Présentation des différentes demandes

- > Comment sont élaborées les demandes DT, DICT, ATU\* ?
- > Quels sont les contenus des réponses DT, DICT, ATU ?
- > Quels sont les fichiers importants à transmettre ou recevoir ?
- > Démonstrations à partir de plusieurs exemples

#### 4. Cartographie, gestion des réponses

- > Pourquoi une cartographie (réseau, fond de plan) ?
- > Quelles sont les solutions gratuites de gestion de la cartographie et des réponses aux DT / DICT ?
- > Démonstration à partir d'exemples

\*DT / DICT : Déclaration de Travaux / Déclaration d'Intention de Travaux

\*ATU : Avis de Travaux en Urgence

### Places limitées

### Lieu

Salle Jules FERRY  
Conseil départemental des Vosges  
8 rue de la préfecture  
88000 Épinal

### Inscription

Inscription préalable **OBLIGATOIRE**

**L'AMV 88 se réserve le droit d'annuler la séance si le nombre d'inscrits est insuffisant et également de limiter le nombre d'élus par collectivité si le nombre est trop important.**